

Reims, 15 décembre 2017

à Madame INSEL,
Rectrice de l'Académie de Reims

Objet : procédure de candidature à la classe exceptionnelle

Nous tenons à vous alerter sur les difficultés rencontrées par nos collègues éligibles à la classe exceptionnelle dans la procédure de candidature par i-prof.

En effet, il apparaît que pour certains, même s'ils ont renseigné l'onglet « missions et fonctions », le détail de celles-ci ne soit pas toujours retranscrit sur la fiche récapitulative de candidature. Il semblerait ce puisse être un problème de navigateur internet, ou un défaut de l'application elle-même. Nous avons de notre côté alerté les collègues qui nous contactent mais cette information ne peut arriver à tous les candidats potentiels.

Ce n'est pas de nature à donner confiance dans l'application dédiée.

Le cadre des missions-fonctions de la fiche de candidature peut parfois être vide, alors même que le dossier est rempli sur i-prof. Dans un tel cas, le SE-UNSA demande donc que vos services vérifient dans le dossier ce qui y figure réellement.

Pour cette première session, parce que le système dématérialisé ne semble pas stable, le SE-UNSA conseille donc aux collègues candidats de renvoyer leur fiche papier validée et signée à leur gestionnaire, accompagnée de la copie de leur dossier.

Nous regrettons d'autre part, qu'il n'y ait pas assez d'information sur la justification des missions et fonctions : ces justificatifs seront-ils demandés à posteriori lors de l'étude des dossiers ou le dossier administratif en votre possession fera-t-il foi ?

Nous ne doutons pas un seul instant que tous vos services et les gestionnaires des collègues seront attentifs à ce que ces opérations se passent dans les meilleures conditions possibles.

Comptant sur votre bienveillance, nous vous prions d'agréer, Mme la Rectrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean-Michel ALA VOINE



Secrétaire académique du SE-UNSA